

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAEN
11, rue Dumont d'Urville
Le jeudi 13 JANVIER 2022 à 14 H 00

MAISON D'HABITATION DE 103.95 m²
5 RUE DE BEAULIEU
Commune de CAEN (CALVADOS)

cadastrée Section IS n°94 d'une contenance de 0ha 01a 93ca, comprenant:

- au rez-de-chaussée : un salon-séjour avec cheminée et placards, une salle à manger, un dégagement, un WC, une cuisine avec placards
- au 1er étage : un palier, un dégagement, une salle de bains, trois chambres avec placards
- grenier sur l'ensemble
- garage avec coin buanderie



CONDITIONS D'OCCUPATION : Bien occupé par Monsieur et Madame MARTIN. Il s'agit également du siège de la SARL ACADEMY CAFÉ, sans bail consenti.

VISITE organisée sur place par la SCP VARIN LAFOREST, Huissier de Justice à CAEN, le **lundi 20 décembre 2021 de 14h00 à 15h00**.

Aux requête, poursuites et diligences de: la S.A LA BANQUE POSTALE, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 421 100 645, dont le siège social est 115 rue de Sèvres 75275 PARIS CEDEX 06, ayant pour avocat Me Gilles VIAUD, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

QUATRE VINGT MILLE EUROS – 80 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements, s'adresser au cabinet de Maître Gilles VIAUD, avocat susnommé poursuivant la vente dont il s'agit Tél. : 02.31.62.20.46 ou **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où est déposé le cahier des charges.

Nota .- Les enchères seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CAEN. Un chèque de banque de 8 000 euros, libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Bâtonnier de CAEN est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à CAEN par Maître Gilles VIAUD avocat, le 17 novembre 2021